



Brussels Office – Bureau de Bruxelles – Kantoor Brussel

**AVIS DE PROCÉDURE DE SÉLECTION**  
**Ressource à embaucher à durée déterminée**  
**à l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA) – Bureau de Bruxelles**  
**pour les postes suivants :**

**Profil « A » – DESK PAYS-BAS**

**Profil « B » – Soutien aux ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES**

### **Prémisses**

L'ICE-Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes est l'organisme par lequel le gouvernement promeut la consolidation et le développement économique et commercial des entreprises italiennes sur les marchés étrangers. Elle agit également comme une entité chargée de promouvoir l'attraction des investissements étrangers en Italie. Avec une organisation dynamique, motivée et moderne ainsi qu'un vaste réseau de bureaux à l'étranger, ICE mène des activités d'information, d'assistance, de conseil, de promotion et de formation pour les petites et moyennes entreprises italiennes. Grâce à l'utilisation des outils promotionnels et de communication multicanale les plus modernes, elle affirme l'excellence du Made in Italy dans le monde.

En particulier, le Bureau de Bruxelles de l'Agence ICE a compétence sur les trois marchés de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg et mène des activités de soutien aux entreprises italiennes dans l'accès à des financements européens et internationaux.

### **Art. 1 – Poste demandé, activités et salaire**

Le bureau de l'ECI à Bruxelles recherche **deux profils** à embaucher avec un contrat **à durée déterminée**, à partir de 2026 :

**Profil « A » – Analyste de marché dédié au développement d'un "DESK des Pays-Bas"**

La ressource identifiée – à engager dès que le processus de sélection sera terminé – effectuera son travail aux **Pays-Bas**, principalement en télétravail, mais avec la possibilité d'utiliser occasionnellement les bureaux de l'ambassade d'Italie à La Haye, garantissant sa présence au bureau de l'ICE à Bruxelles au moins quelques jours par mois (absent) pour des réunions opérationnelles et des rapports sur les activités menées (réunions du personnel, briefing, etc.).

**Profil « B » – Analyste de marché adjoint pour soutenir le Bureau de Bruxelles dans la performance de la Activités promotionnelles.**

*La ressource identifiée – à engager en 2026 selon les ressources disponibles provenant des fonds promotionnels alloués au Bureau ICE à Bruxelles – poursuivra son travail en Belgique, au bureau de l'ICE à Bruxelles, Place de la Liberté 12, assurant sa disponibilité pour effectuer des voyages au Benelux.*

Les ressources engagées pour les deux profils mentionnés ci-dessus accompliront, sous la direction du Directeur et du Directeur adjoint du Bureau, les tâches principales suivantes, bien que non exclusives, dans le cadre de la promotion du Made in Italy et de l'assistance aux entreprises italiennes.

#### Profil « A » – Bureau des Pays-Bas

- a) **étude et analyse** des secteurs importants pour l'économie des Pays-Bas, analyse des données statistiques, élaboration et mise à jour de bases de données sectorielles et de rapports économiques, création de contenus pour le site web institutionnel et les réseaux sociaux ;
- b) **le repérage et la cartographie** des opportunités dans la région, ainsi que par le développement de la participation à des événements promotionnels aux Pays-Bas, afin d'élargir le réseau d'acteurs potentiellement intéressés par les produits italiens ;
- c) la préparation et la mise à jour de **listes sectorielles**, l'organisation de réunions fréquentes avec les opérateurs économiques locaux des différents secteurs de produits,
- d) l'identification et **la sélection de contreparties commerciales** pour les entreprises italiennes actives dans les différents secteurs, y compris la mise en œuvre de réunions B2B ;
- e) l'organisation d'**événements** promotionnels – tels que foires commerciales, ateliers, séminaires, missions d'opérateurs et de journalistes aux événements italiens les plus importants (en format physique ou virtuel) – et la gestion des activités administratives des initiatives (traitement et archivage des documents et contrats, facturation des services, etc.) ;
- f) l'identification de **propositions** promotionnelles pour le développement de la présence d'entreprises italiennes aux Pays-Bas ;

#### Profil « B » – Activités promotionnelles

- a) *l'organisation d'**événements** promotionnels – tels que foires commerciales, ateliers, séminaires, missions d'opérateurs et de journalistes aux événements italiens les plus importants (en format physique ou virtuel) – et la gestion des activités administratives des initiatives (traitement et archivage des documents et contrats, facturation des services, etc.) ;*
- b) *l'identification de **propositions** promotionnelles dans le secteur assigné pour le développement de la présence d'entreprises italiennes dans des pays du Benelux;*
- c) *l'alimentation et la mise à jour de bases de données sectorielles (entreprises italiennes et locales) ;*
- d) **étude et analyse** des secteurs importants pour l'économie des pays du Benelux, analyse des données statistiques, mise à jour des rapports économiques, préparation de notes de marché et sectorielles, création de contenus pour le site institutionnel et les réseaux sociaux ;
- e) *le suivi, l'**assistance** et le soutien aux entreprises italiennes souhaitant opérer sur le marché local, notamment par la fourniture de services personnalisés ;*

- f) *identification et sélection de partenaires commerciaux pour les entreprises italiennes actives dans les différents secteurs de produits, y compris la réalisation de réunions B2B.*

## Art. 2 – Exigences générales pour la participation

### Profil « A » – Bureau des Pays-Bas

Les citoyens des Pays-Bas peuvent être admis aux procédures de sélection, ainsi que les candidats ayant différentes citoyennetés, y compris la citoyenneté italienne, à condition qu'ils aient une résidence fiscale dans le Royaume des **Pays-Bas**.

Une expérience professionnelle préalable d'au moins 18 mois, y compris des stages de formation, est requise, dans les secteurs et activités liés au poste pour lequel vous postulez.

En ce qui concerne les compétences linguistiques, il est nécessaire d'être capable d'interagir couramment en néerlandais et en anglais. La connaissance de la langue italienne n'est pas obligatoire et constituera une exigence préférentielle (voir art. 3).

### Profil « B » – Activités promotionnelles

Les citoyens belges peuvent être admis aux procédures de sélection, ainsi que les candidats ayant des citoyennetés différentes, y compris la citoyenneté italienne, à condition qu'ils aient une résidence fiscale dans le Royaume de la **Belgique**.

Une expérience professionnelle préalable d'au moins 6 mois est requise, incluant des stages de formation, dans des secteurs et activités liés au poste pour lequel vous postulez.

En ce qui concerne les compétences linguistiques, il faut savoir interagir couramment en français et en anglais. La connaissance de la langue italienne n'est pas obligatoire et constituera une exigence préférentielle (voir art. 3).

Tous les candidats doivent également ne pas avoir de condamnations pénales ni communiquer les accusations en cours.

Les exigences générales mentionnées ci-dessus doivent être documentées par les candidats en même temps que la soumission de la demande d'admission à la procédure de sélection avec auto-certification, conformément aux formulaires joints à cet appel.

Le parquet effectuera dans tous les cas des contrôles appropriés sur toute condamnation prononcée en Italie et/ou en attente auprès du système judiciaire italien.

## Art. 3 – Qualifications, exigences et expérience requises

### 3.1 Exigences d'aptitude

- compétences organisationnelles et de gestion du temps, résistance au travail sous pression ;
- compétences en communication et relationnelles, en travail d'équipe et dans des contextes multiculturels ;

- c) autonomie et esprit d'initiative, aptitude à résoudre des problèmes et tension pour obtenir des résultats ;
- d) la flexibilité et la volonté de voyager aux Pays du Benelux.

### 3.2 Exigences obligatoires

- a) Licence en disciplines juridiques, socio-économiques, relations internationales, marketing ou communication ;
- b) résidence fiscale aux Pays-Bas (profil « A ») ou *en Belgique (profil « B »)* ;
- c) absence de condamnations pénales et de communication des charges en cours ;
- d) bonne connaissance du néerlandais et de l'anglais (profil « A ») ou *du français et de l'anglais (profil « B »)* ;
- e) expérience préalable dans le domaine des relations commerciales internationales ou dans des institutions internationales ;
- f) excellente connaissance des outils de travail de bureau, en particulier du package Office.

### 3.3 Exigences préférentielles

- a) Master, diplôme de spécialité ou à cycle unique selon l'ancien système italien, dans les mêmes domaines mentionnés ci-dessus ;
- b) un master universitaire de niveau I ou II ;
- c) diplôme de spécialisation ou Ph.D. ;
- d) une excellente connaissance de la langue italienne ;

## **Art. 4 – Soumission des demandes**

Les candidats doivent soumettre leur candidature - sous peine d'exclusion de la procédure de sélection - en utilisant les formulaires joints (voir Annexe 2 pour le profil « A » et Annexe 3 pour le profil « B »), ainsi que :

- 1) Auto-déclarations relatives à la possession des exigences (diplômes, résidence fiscale, absence de condamnations et d'accusations en cours) ;
- 2) Curriculum vitae, signé, veillant à préciser toutes les qualifications et expériences acquises ;
- 3) Copie d'un document d'identité valide.
- 4) Consentement au traitement des données personnelles (Annexe 4)

La documentation doit être envoyée exclusivement par e-mail au Bureau de l'Agence ITA à Bruxelles à l'adresse e-mail [recruitment.bruxelles@ice.it](mailto:recruitment.bruxelles@ice.it) avant le lundi **5 janvier 2026**, indiquant dans l'objet du message de transmission :

**« Analystes de marché – DESK Pays-Bas » (Profil A)**

ou

**« Analyste de Marché Adjoint – Activités Promotionnelles » (Profil B)**

Les candidats remplissant les conditions seront admis à participer au test de sélection obligatoire par une communication qui sera envoyée, au moins 15 jours avant le début, à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire de candidature et indiquant le lieu, la date et l'heure du test.

Les tests ne seront pas effectués électroniquement (à distance).

## Art. 5 – Tests de sélection

La sélection sera effectuée par une Commission composée de trois membres (Directeur, Directeur adjoint et un analyste commercial du Bureau de Bruxelles).

La sélection des candidats comprend un **test oral obligatoire** – entretien motivationnel, vérification des compétences linguistiques, test informatique – et un test optionnel sur la connaissance de la langue italienne, si déclaré par le candidat (voir art. 6).

L'épreuve orale obligatoire attribuera jusqu'à un maximum de 60 points et sera divisée en trois parties, comme décrit ci-dessous.

1) Entretien visant à déterminer :

- l'existence des exigences nécessaires pour l'exécution optimale des tâches envisagées et donc l'aptitude à exercer les fonctions inhérentes au poste annoncé (l'expérience professionnelle antérieure et le Curriculum Vitae seront également pris en compte à cette fin) ;
- la connaissance des éléments de l'économie internationale, du marketing et des affaires économiques du pays de compétence (Pays-Bas pour le profil « A » et *la Belgique pour le profil « B »*) ;
- la connaissance des activités, de la mission et de l'organisation de l'agence ICE (l'expérience professionnelle antérieure et le curriculum vitae seront également pris en compte à cet effet).

L'entretien est considéré comme réussi avec un **minimum de 21 sur 35**.

- 2) Vérification des compétences linguistiques requises (néerlandais et anglais pour le profil « A », *français et anglais pour le profil « B »*) par la conversation et la traduction. Ce test est considéré comme réussi avec un **minimum de 6 points sur 10 pour chacune des langues** considérées. Toute insuffisance enregistrée même dans une seule langue entraînera l'exclusion du test de sélection.
- 3) Test de l'utilisation des outils informatiques, visant à vérifier les connaissances des principales applications d'automatisation de bureau (en particulier l'utilisation de tableaux Excel, présentations, feuilles de texte). Le test est réussi avec **un minimum de 3 points sur 5**.

Les tests obligatoires sont réussis avec un **score minimum de 36 points sur 60**.

## Art. 6 – Évaluation des exigences préférentielles et test de langue optionnel

La présence d'exigences préférentielles (déduites de l'examen du CV ou lors de la réalisation des tests de sélection), ainsi que la connaissance de la langue italienne, peuvent déterminer l'attribution d'un score supplémentaire, d'un maximum de 10 points, comme décrit ci-dessous :

- de 0 à 7 points pour la connaissance de la langue italienne ;
- 1 point pour un master, un diplôme de spécialité ou un cycle selon l'ancien système italien ;

- 1 point pour un master universitaire de premier ou deuxième niveau (même en présence de plusieurs masters, un seul point préférentiel sera compté) ;
- 1 point pour un diplôme de spécialisation ou un Doctorat.

La connaissance de la langue italienne sera évaluée lors d'un entretien qui pourra inclure, en plus de la conversation, la traduction de textes.

## Art. 7 – Classement final

À la fin des tests de sélection, la Commission établira – pour chacun des deux postes annoncés – le classement final obtenu en additionnant les évaluations des tests obligatoires, telles qu'indiquées à l'article 5, aux notes de tout test optionnel et de toute exigence préférentielle, indiquées à l'art. 6 de cette annonce.

En particulier, les tests obligatoires peuvent déterminer l'attribution maximale de 60 points. Le seuil minimum d'éligibilité est fixé à 36 points (équivalent à 60 % du score maximal accordé).

Jusqu'à 10 points peuvent être ajoutés aux 60 points des tests obligatoires pour l'examen optionnel et pour la présence des exigences préférentielles, pour un score global maximum de 70.

Pour une description schématique de la répartition des différents scores, veuillez consulter l'Annexe 1.

Le candidat ayant obtenu le score total le plus élevé sera désigné vainqueur et, sous peine de perte de classement, devra soumettre la documentation mentionnée dans les auto déclarations fournies dans le formulaire de candidature, dans les termes communiqués par le bureau de l'ICE à Bruxelles.

La liste finale du classement sera publiée sur le site web du Bureau de Bruxelles, dans la section « Travailler avec nous » (<https://www.ice.it/it/mercati/belgio>). Les candidats seront identifiés sur la base d'un code attribué au début de l'épreuve.

Le classement obtenu pour chacun des deux postes annoncés – Profil « A » et Profil « B » – restera en vigueur, pour les candidats appropriés, pendant **24 mois** à compter de la date de clôture officielle de la sélection (date de publication du classement final).

## Art. 8 – Recrutement et calendrier

Pour le profil « A » – Analyste de marché pour le **DESK des Pays-Bas** – la relation de travail sera entamée immédiatement après la fin du processus d'autorisation interne nécessaire, pour une période renouvelable de 6 mois (sous réserve de l'obtention de l'autorisation de l'habilitation de sécurité auprès du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale - MAECI).

*Pour le profil « B » – Analyste de Marché Adjoint en soutien aux Activités Promotionnelles – le recrutement peut ne pas être immédiat, mais sera soumis à l'avenir et à la possible disponibilité des commandes promotionnelles justifiant leur inclusion.*

Il sera possible de puiser dans ce classement, tant qu'il est valide, en cas de besoin de recrutement supplémentaire de personnel à durée déterminée pour les deux profils sélectionnés.

**Il est entendu qu'aucune relation d'emploi ne peut être établie entre le personnel embauché par l'Agence ICE et les représentations diplomatiques et consulaires ou le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.**

L'ICE-Agency se réserve le droit de suspendre ou d'annuler cette sélection à tout moment, sans aucun engagement envers les candidats.

Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA),

Bureau de Bruxelles

Le Directeur

Tindaro Paganini

## Annexe 1

## SYSTÈME DE NOTATION DES TESTS DE SÉLECTION

Tests obligatoires	minimum	maximum
Entretien	21	35
Langue néerlandaise (Profil A) Langue française (profil B)	6	10
Langue anglaise	6	10
Outils informatiques	3	5
Total	<b>36</b>	<b>60</b>
Test optionnel	minimum	maximum
Langue italienne	0	7
Exigences préférentielles		
Master, diplôme de spécialité ou à cycle unique	0	1
Master Universitaire	0	1
Diplôme de spécialisation ou Doctorat	0	1
Total		<b>10</b>

## Annexe 2

### CANDIDATURE À LA SÉLECTION

d'un **Analyste de marché pour le DESK Pays-Bas (Profil « A »)**

avec un contrat à durée déterminée à l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA),

Bureau de Bruxelles

(Annonce du 10 décembre 2025)

Le/a soussigné/e \_\_\_\_\_ né/e à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_,  
résident à (ville et adresse) \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_

**adresse e-mail à utiliser pour toutes les communications liées à la sélection :**

#### ÉTATS

- D'être citoyen/ne \_\_\_\_\_
- de résider fiscalement dans les Pays-Bas à partir de \_\_\_\_\_
- qu'il n'a pas de condamnation pénale ni d'inculpation pendante dans le Pays-Bas et dans d'autres États;
- d'être en possession de la qualification suivante:  
\_\_\_\_\_
- que les données et informations fournies dans votre Curriculum Vitae sont vraies et correspondent à la réalité.

#### JOINDRE

- Curricule vitae détaillé
- Copie du document d'identité
- Déclaration de consentement au traitement des données personnelles (Annexe 4)

Lieu et date :

Signature (complète et lisible) :

À envoyer par e-mail au plus tard **le 5 janvier 2026**, accompagné des documents requis par

l'appel à candidatures, à [recruitment.bruxelles@ice.it](mailto:recruitment.bruxelles@ice.it) indiquant dans l'objet :

**« Analyste de marché – DESK Pays-Bas »**

## Annexe 3

### **CANDIDATURE À LA SÉLECTION**

**d'un Analyste de Marché Adjoint pour les Activités Promotionnelles (Profil « B »)**  
avec un contrat à durée déterminée à l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA),  
Bureau de Bruxelles  
(Annonce du 10 décembre 2025)

Le/a soussigné/e \_\_\_\_\_ né/e à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_,  
résident à (ville et adresse) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Tel. \_\_\_\_\_

**adresse e-mail à utiliser pour toutes les communications liées à la sélection :**  
\_\_\_\_\_

#### **ÉTATS**

- *D'être citoyen/ne \_\_\_\_\_*
- *de résider fiscalement en Belgique à partir de \_\_\_\_\_*
- *qu'il n'a pas de condamnation pénale ni d'inculpation pendante en Belgique et dans d'autres États;*
- *d'être en possession de la qualification suivante:*  
\_\_\_\_\_
- *que les données et informations fournies dans votre Curriculum Vitae sont vraies et correspondent à la réalité.*

#### **JOINDRE**

- *Curriculum vitae détaillé*
- *Copie du document d'identité*
- *Déclaration de consentement au traitement des données personnelles (Annexe 4)*

*Lieu et date :*

*Signature (complète et lisible)*

À envoyer par e-mail au plus tard **le 5 janvier 2026**, accompagné des documents requis par l'appel à candidatures, à **[recruitment.bruxelles@ice.it](mailto:recruitment.bruxelles@ice.it)** indiquant dans l'objet :  
**« Analyste de marché adjoint – Activités Promotionnelles »**



## Annexe 4

### **CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/679 (RGPD)**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

autorise le traitement de mes données personnelles suivantes :

- nom de famille, prénom, date de naissance ;
- adresse courriel;
- adresse postale ;
- téléphone;
- et toute autre information contenue dans mon CV afin d'évaluer mon aptitude au poste pour lequel j'ai postulé, ou pour tout autre poste à considérer.

Je reconnais avoir volontairement fourni ces informations à *ICE - Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes* et qu'elle sera soumise à un traitement informatique afin d'effectuer la procédure de sélection pour le poste d'Analyste de marché, ou d'Analyste de marché Adjoint, au Bureau ICE (ITA) à Bruxelles.

=====

Ces données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour effectuer le traitement indiqué ci-dessus ou pour d'autres usages essentiels tels que se conformer aux obligations légales, résoudre les éventuels litiges et appliquer les conventions.

Conformément à la loi locale sur la protection des données « Informatique et Libertés » et au **Règlement européen 2016/679** du 27 avril 2016 (RGPD), le candidat a le droit d'accéder et de corriger les informations le concernant. Vous avez également la possibilité de déposer une plainte par e-mail à [privacy@ice.it](mailto:privacy@ice.it), ou en visitant le site web [www.ice.gov.it](http://www.ice.gov.it).

=====

Lieu et date :

Signature (complète et lisible):